



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

## AVIS PUBLIC

### CALENDRIER DES SÉANCES 2021

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Lors de la séance régulière du Conseil municipal de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare tenue le lundi 21 septembre 2020 à 20 h, à la salle communautaire située au 435, 1<sup>ière</sup> rue du Pied-de-la-Montagne, a été adopté la résolution numéro 308-2020-09 établissant le calendrier 2021 des séances régulières du Conseil municipal de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare.

#### Calendrier 2021 des séances régulières

Date	Endroit	Heure
18 janvier 2021	Salle communautaire	20 h
15 février 2021	Salle communautaire	20 h
15 mars 2021	Salle communautaire	20 h
19 avril 2021	Salle communautaire	20 h
17 mai 2021	Salle communautaire	20 h
21 juin 2021	Salle communautaire	20 h
19 juillet 2021	Salle communautaire	20 h
16 août 2021	Salle communautaire	20 h
13 septembre 2021	Salle communautaire	20 h
4 octobre 2021	Salle communautaire	20 h
22 novembre 2021	Salle communautaire	20 h
20 décembre 2021	Salle communautaire	20 h

Toutes les séances ont lieu le lundi.

**DONNÉ** à Sainte-Marcelline-de-Kildare, ce 29<sup>e</sup> jour de septembre 2020.

Chantal Duval  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil municipal, entre 8 h 30 et 16 h 30, ainsi que sur le site web de la Municipalité, le 29<sup>e</sup> jour de septembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 29<sup>e</sup> jour de septembre 2020.

Chantal Duval  
Directrice générale et secrétaire-trésorière